



## Achat maison avec ma mère

-----  
Par Heiko301

Bonjour,

Ma mère et moi souhaitons acheter une maison ensemble afin que celle-ci me revienne "plus facilement" à l'avenir. L'achat se fera "comptant" (sans crédit). Ma mère apportant environ 200 000 euros et moi 20 a 30 000 euros.

Dans l'idéal, nous souhaiterions que la maison soit à mon nom à moi, que la maison m'appartienne, mais que ma mère en ai l'usufruit indéfiniment de son vivant.

La question c'est : est ce possible ? Même si j'apporte bcp moins d'argent la maison peut-elle être à mon nom ? Ou sera t'elle obligatoirement aux 2 noms ?

Si elle doit être aux 2 noms, de quelle manière pourrions nous acheter cette maison afin d'éviter de futur droits de succession ?

Je ne sais pas si me demande est très claire, mais je vous remercie pour vos réponses. Merci

-----  
Par ESP

Bonsoir

Votre projet est irréalisable tel quel sans prendre le risque d'une requalification civile et/ou fiscale.

Il faut voir les choses autrement.

-Quel âge à votre mère

-Etes vous enfant unique ?

-----  
Par Heiko301

Bonjour,

En fait il n'y aurait aucun probleme a requalifier ou faire ca autrement. Actuellement s'en est qu'au stade d'une "idee" de ma mère afin de me léguer quelque chose. (Le plus tard possible on espère).

Du coup, on aimerai savoir ce qu'il est possible de faire dans notre cas précis? Et ce qui serait le plus "avantageux" a faire pour que plus tard la maison me revienne sans crouler sous les frais de succession ?

Ma mere a presque 70 ans. Elle n'est pas mariée. Et oui enfant unique.

Merci ??